

Lévesque, Claudette

De: caro.drolet@videotron.ca
Envoyé: 11 janvier 2014 10:44
À: Greffe
Cc: basses-laurentides-refuse@videotron.ca
Objet: À verser au dossier R 3863-2013 (observations).

À qui de droit

Je vous fais part de mes commentaires concernant les changements de notre compteur sans notre consentement. J'ai fait la demande dans les délais de 30 jours à Hydro-Québec par écrit et par téléphone (le numéro qu'HQ nous a donné) et ils n'ont pas respecté notre demande de conserver notre compteur électromécanique. **Ils sont venus le 29 septembre lorsque nous travaillions pour changer notre compteur mais sans respecter toutes les affiches et les lettres indiquant notre refus.**

Lors de l'appel fait pour refuser la mise en place du nouveau compteur, la personne m'a demandée les raisons de notre refus. Je lui ai expliqué que mon père fait de l'arythmie cardiaque très difficile à contrôler depuis l'installation de son nouveau compteur et qu'il est très malade depuis son installation. La médication est à modifier constamment. De plus, il m'a proposé deux recherches qui prouvaient les effets inchangés sur la santé donc une faite par HQ (il est certain HQ prêche pour sa paroisse là-dedans car on dit rarement que ce que l'on fait est mal). **Il était très insistant sur ce fait malgré que je lui décrivais mes craintes (qui sont fondés car la santé de mon père se dégrade de façon rapide avec son nouveau compteur).**

D'ailleurs, depuis l'installation de notre nouveau compteur (sans notre consentement), mon conjoint et moi avons des maux de têtes plus fréquents (3 fois/semaine) et ils sont plus douloureux. Pour les contrôler, nous prenons une dose de plus de comprimé car la dose habituelle n'est plus efficace. Pour ma part, j'ai débuté à entendre des sons la nuit lorsque tout est calme dans la maison. **Je crois bien que je débute de l'acouphène depuis octobre.** Je m'inquiète grandement de ma santé et celle de mes proches incluant mes jeunes enfants. **Je suis aussi de plus en plus fatigué malgré qu'aucun autre changement dans ma vie s'est passé depuis l'installation de notre nouveau compteur.**

Plusieurs études européennes prouvent que les ondes sont négatives et je voudrais bien que la régie puisse faire en sorte que nos enfants grandissent dans un environnement sain et que leurs proches soient en pleine santé pour les accompagner tout au long de leur vie (parents, grands-parents, etc.) . L'assemblée nationale de la France a voté en mars 2013 une loi qui recommande aux garderies et aux écoles de favoriser les connexions filaires (plutôt que le Wi-Fi). C'est suite à une recherche internationale menée par Bio Initiative qu'ils ont engendré se pas.

J'espère bien que notre message sera entendu mais aussi pris en considération de votre part et de celle de notre gouvernement.

Caroline Drolet